

Fraternité



# Guide applicati

### Guide applicatif des labels d'Etat du tourisme

Tourisme & Handicap - Professionnels







- L'auto-évaluation
- Le pré-audit
- L'adhésion
- <u>Le renouvellement</u>
- **Fusion de comptes**



Vous avez pris contact avec <u>un relai local</u> situé sur votre territoire et dans votre filière parmi la liste disponible sur le site internet :

https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap/relais-locaux

#### OU

S'il n'y a pas de relai local sur votre territoire ou dans votre filière, vous avez fait appel à un <u>organisme</u> <u>évaluateur</u>, dont la liste est disponible sur le site internet :

https://www.atout-france.fr/fr/informations/organismes-evaluateurs

Votre relai local ou votre organisme évaluateur inscrit votre structure sur la plateforme : <u>https://labels.atout-france.fr/</u>

Vous recevez un mail avec votre identifiant et votre mot de passe qui vous permettent d'accéder à votre espace.





# Plateforme de gestion des labels du tourisme

Cette application permet de gérer l'intégralité du processus de labellisation Destination d'excellence™ et Tourisme & Handicap.

Pour accéder à l'application de gestion du label Qualité Tourisme™, cliquez ici.



#### En cas d'oubli d'identifiant : contacter votre relai local ou votre organisme évaluateur.



Afin de poursuivre la navigation sur la plateforme, vous devez confirmer votre engagement dans la démarche Tourisme & Handicap.



Plus d'informations sur https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap

Si vous souhaitez abandonner la démarche, merci de contacter Atout France (tourismeethandicap@atout-france.fr)



Lorsque vous vous êtes connectés et que vous avez accepté les CGU, vous pouvez modifier votre mot de passe :



#### Changer le mot de passe pour [th253906]

Nouveau mot de passe

Nouveau mot de passe
Robustesse du mot de passe:
Confirmation du nouveau mot de passe
Confirmation du nouveau mot de passe
Sauvegarder



Le mot de passe doit être composé d'au moins 16 caractères.

NB : Le caractère "\_" n'est pas accepté par la plateforme.



Lorsque vous vous êtes connectés et que vous avez accepté les CGU, vous arrivez sur la fiche établissement :





Ce bandeau permet de récapituler les éléments essentiels d'identification de l'établissement. Il peut être utile dans le cadre de la gestion de plusieurs établissements.





Coordonnées de l'établissement	Adresse administrative	- Classement	<b>~</b>
Adresse "	Adrosso		
1 place de la Concorde	Auresse Ne remplir que si différent	Date du classement 🚽	
Complément d'adappe		Autres labels	
Complement d'adresse	Complément d'adresse		
	Ne remplir que si différent	Ajouter des labels	
Commune *			
PARIS ×	Commune		
	Ne remplir que si différent	-	
Code postal Département			
75001 Paris	Code postal Département		
Région			Ces informations sont affichées sur le registre
lle-de-France	Région		public lorsque l'établissement est labellisé
			(affichant un état actif)
Tálánhone de l'átablissament *			Atout France invite les professionnels à tenir
	Paison socialo		Alout Frunce invite les professionnels à term
		-	ces elements a jour.
Email de l'établic compat *			
tourismenthandiaan Optaut france fr			
	SIRET	_	
	L'átablissement ne dispose pas de SIDET	-``@`-	Vous pourrez cliquer sur « Sauvegarder »
Site web de l'établissement *		viniq 🗸 uniq	uement si vous avez correctement rempli les
https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap		č chai	mps obligatoires (les champs suivis d'une *).

APE

<u>09</u>



Cette page permet de consulter, de créer et de modifier les évaluations de l'établissement. Elle présente un tableau avec l'historique de ses évaluations.



# L'auto-évaluation (optionnel)



Après avoir cliqué sur « Créer une nouvelle évaluation » de l'onglet « Les évaluations », vous arrivez sur cette page : Le professionnel n'a accès qu'à l'auto-évaluation sur son espace.

Ce sera au relai local ou à l'organisme évaluateur de créer un pré-audit, une évaluation en adhésion ou en renouvellement.

	_			
		Nom(s) de(s) évaluateur(s) *		Accéder à l'évaluation 📄
namps obligatoires (*) de cette première zone doivent <b>être</b>		Organisme évaluateur		]
<b>mplétés par le professionnel</b> our créer une nouvelle auto-		Établissement	TOURISME & HANDICAP	Grille d'évaluation vierge 🗋
évaluation. ont remplis automatiquement	$\neg$	Filière	Hébergement ERP	Synthèse de l'évaluation
eptés les champs « nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type		Responsable de l'établissement	TOURISME	Evaluation complète
d'évaluation ».		Type d'évaluation *	~	
ette seconde zone permet de renseigner les dates des ènements indiqués, elle est <b>à</b> <b>npléter pendant l'évaluation,</b> ar l'organisme évaluateur.		Date de l'évaluation		
	namps obligatoires (*) de cette première zone doivent <b>être</b> <b>mplétés par le professionnel</b> our créer une nouvelle auto- évaluation. ont remplis automatiquement eptés les champs « nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ». tte seconde zone permet de renseigner les dates des enements indiqués, elle est <b>à</b> <b>pléter pendant l'évaluation,</b> <b>ar l'organisme évaluateur.</b>	namps obligatoires (*) de cette oremière zone doivent <b>être</b> <b>mplétés par le professionnel</b> our créer une nouvelle auto- évaluation. ont remplis automatiquement eptés les champs « nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ». tte seconde zone permet de renseigner les dates des enements indiqués, elle est <b>à</b> <b>apléter pendant l'évaluation,</b> <b>ar l'organisme évaluateur.</b>	Nom(s) de(s) évaluateur(s) * Nom(s) de(s) évaluateur(s) * Organisme évaluateur Établissement évaluation. ont remplis automatiquement eptés les champs « nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ». Type d'évaluation * Type d'évaluation * Date de l'évaluation	namps obligatoires (*) de cette   première zone doivent être   nplétés par le professionnel   pur créer une nouvelle auto-   évaluation.   évaluation.   potés les champs « nom(s) de   type d'évaluateur(s) » et « Type   d'évaluation ».     Tourisme évaluation *     Tourisme     Verain automatique ment   potés les champs « nom(s) de   tite seconde zone permet de   renseigner les dates des   enements indiqués, elle est à   poléter pendant l'évaluation,   priver pendant l'évaluation,     Date de l'évaluation







Lorsque le professionnel a rempli les champs obligatoires et cliqué sur « Sauvegarder », les boutons « Accéder à l'évaluation » et « Grille d'évaluation vierge » deviennent cliquables.

		Cliquer sur « Accéder à l'évaluation » afin d'accéder à la saisie en ligne.
Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	PROFESSIONNEL	Accéder à l'évaluation
Organisme évaluateur		
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Grille d'évaluation vierge
Filière	Hébergement ERP	Synthèse de l'étaluation
Responsable de l'établissement	TOURISME	Vous pouvez télécharger la grille d'évaluation vierge (possibilité d'imprimer).
Type d'évaluation *	Auto-Ėvaluation 🗸	

#### **ATOUT FRANCE** L'Agence de développement touristique de la France

#### Vous accédez alors à l'évaluateur :

#### **Evaluateur Tourisme & Handicap**



#### TOURISME & HANDICAP (th253906)

Cet évaluateur vous aide à estimer votre potentiel au regard de la labellisation « Tourisme & Handicap ». Son appréciation constitue une première étape dans votre démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel).

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Pour mémoire : les décisions d'attribution ou de refus de la labellisation, et d'ajournement (sursis à statuer), comme les mises en demeure (sous peine de résiliation de la labellisation), sont prises et vous sont notifiées par Atout France.

Vous pouvez consulter le tutoriel et les supports pédagogiques mis à votre disposition.

Démarrer une nouvelle évaluation

Cliquer sur « Démarrer une nouvelle évaluation » pour accéder aux critères. Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'attribution du label Destination d'excellence.



Vous pouvez sélectionner une ou plusieurs sous-séquences, qui feront apparaître des blocs de questions supplémentaires.

Il n'est pas possible de modifier le choix des sous-séquences a posteriori.

Dans le cas où les mauvaises séquences ont été sélectionnées ou qu'il faille ajouter de nouveaux blocs de questions, il est nécessaire de supprimer l'auto-évaluation avec les mauvaises sous-séquences et d'en créer une nouvelle.

Avant de démarrer votre évaluation veuillez renseigner tous les champs suivants :		
Votre filière		
Hébergement ERP v	r	
Veuillez cocher la ou les sous-séquences qui vous concernent :	Vous devez sélectionner les sous-séquences vous concernant.	
□ Coin cuisine chambre ou logement adapté №02		
Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02		Après avoir sélectionné
□ Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté №02		les sous-séquences vous
Généralités Chambre ou logement adapté N°02		« Débuter l'évaluation ».
Lavabos chambre ou logement adapté N°02	PISCINES ERP	_
Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02		
Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02	CAFETERIAS ET SELF SERVICES	
Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02		
Sanitaires chambre ou logement adapté N°02		•
Télévision chambre ou logement adapté N°02		Débuter l'évaluation <b>&gt;</b>







#### Cheminements intérieurs et extérieurs

#### <u>L'application sauvegarde automatiquement</u> <u>l'écran de l'évaluation toutes les 5 minutes.</u>

Si votre support (tablette, ordinateur, etc.) se met en veille, du moment qu'il reste de la batterie, l'onglet dans lequel l'évaluation apparaît restera affiché. Il suffira de refaire un enregistrement plus tard.

Cependant, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder votre évaluation » à la fin de l'évaluation pour ne pas perdre les éléments saisis entre 2 sauvegardes automatiques. Ce bouton ne permet pas de générer les résultats de l'autoévaluation mais permet uniquement de conserver l'évaluation en cours.



Oui O Non O Non traitee







- Il n'est pas possible d'obtenir les résultats de l'auto-évaluation tant qu'un critère est coché « Non traité ».



#### Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

TOURISME & HANDICAP (th253906)

Résultats de votre évaluation pour la filière "Hébergement ERP"

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

#### Taux de conformité par handicap :





Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

#### Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
Signalisation & cheminements & eclairage	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Accueil, services & information du public	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Douches & sanitaires	-	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chambre ou logement adapte nº01	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prevention	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Informations accessibilite	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Taux de conformité par sous-séquence.



Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	PROFESSIONNEL	Accéder à l'évaluation 📄
Cabinet d'audit		
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Grille d'évaluation vierge
Filière	Hébergement ERP	Synthèse de l'évaluation
Responsable de l'établissement	TOURISME	Evaluation complète
Type d'évaluation *	Auto-Ėvaluation 🗸	
		•

- La <u>synthèse de l'évaluation</u> est un document téléchargeable permettant de connaitre le pourcentage de critères satisfaits, par handicap, ainsi que par séquences et sous-séquences. Elle vous donnera également le plan d'action que le professionnel doit mettre en place en fonction des critères obligatoires et des critères confort d'usage non validés.
- <u>L'évaluation complète</u> reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leurs modalités d'évaluation.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le professionnel peut donc les consulter et télécharger les résultats de son auto-évaluation.



#### Dans ces 2 documents, vous trouverez les informations complémentaires suivantes :



# Le pré-audit (optionnel)

Lorsque l'auto-évaluation a été remplie (étape optionnelle), l'exploitant a pu prendre connaissance des critères et a pu se mettre en conformité avec ceux-ci.

Avant de réaliser l'évaluation avec l'organisme évaluateur, le professionnel accompagné dans sa démarche par un relai local peut réaliser <u>un pré-audit.</u>

Le relai local se déplace chez le professionnel pour contrôler les critères le concernant.

Il remplit alors une grille de critères disponible sur son espace relai local (cf. guide pour relais locaux) qui lui donne un résultat provisoire et indicatif.

Le professionnel peut ensuite consulter ce pré-audit sur son espace.

touristique de la Fran

Le professionnel a accès à son pré-audit dans l'onglet « Les évaluations » :

Fiche de l'établissemer	it	Droit d'usage	Les	<u>évaluations</u>
Moyenne nationale de la filière (DE)	96,72%			
Moyenne régionale de la filière (DE)	99,13%			
				Créer une nouvelle évaluation
Date de l'évaluation ·     Type       13/12/2024     Pré-audit		Organisme évaluateur	Evaluateur EVALUATEUR(S)	Modifiable
consulter les résultats du pré-audit, ofessionnel peut cliquer sur la date.	le			Coché si l'évaluation peut modifiée (possible, en renouvellement, dans les 6 après sa date de création,



Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	EVALUATEUR(S)	Accéder à l'évaluation 📄
Organisme évaluateur		
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Grille d'évaluation vierge
Filière	Hébergement ERP	Synthèse de l'évaluation 🔀
Responsable de l'établissement	TOURISME	Evaluation complète
Type d'évaluation *	Pré-audit V	

Comme pour l'auto-évaluation, ces documents sont générés automatiquement et sont construits de la même façon.

Vous pouvez y consulter les critères non satisfaits et le plan d'action à mettre en place avant de pouvoir être labellisé.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées par le relai local. Le professionnel peut donc les consulter pour connaitre les résultats de son pré-audit.

### L'adhésion





**Option :** Lorsque vous avez réalisé votre auto-évaluation, puis votre pré-audit (étapes optionnelles) avec l'aide de votre relai local, vous pouvez passer à l'évaluation finale.

Si vous n'êtes pas accompagné d'un relai local, vous pouvez choisir parmi la liste présente sur notre site internet : <u>https://www.atout-france.fr/fr/informations/organismes-evaluateurs</u>

Lorsque vous avez choisi votre organisme évaluateur, celui-ci prévoira une visite d'évaluation. Lors de cette visite, l'évaluateur contrôlera l'ensemble des critères et remplira la grille d'évaluation en ligne. Une synthèse d'évaluation sera donc générée automatiquement.

#### L'organisme évaluateur pourra cocher « Terminé » sur l'évaluation en cours et inscrire l'établissement sur un registre en cours dans les 2 mois suivant la visite.

En tant que professionnel, vous pourrez consulter les résultats sur votre espace, de la même manière que pour le pré-audit (voir pages suivantes).

#### Les résultats de l'évaluation sont consultables :







Le professionnel peut donc les

consulter pour connaitre les résultats de son évaluation.

Statut de l'évaluation	● En cours O Terminé	Accéder à l'évaluation
Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	EVALUATEUR(S)	
Organisme évaluateur		Grille d'évaluation vierge
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Synthèse de l'évaluation
Filière	Hébergement ERP	Evaluation complète
Responsable de l'établissement	TOURISME	
Type d'évaluation *	Adhésion 🗸	
		La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées par l'évaluateur.

Comme pour l'auto-évaluation et le pré-audit, ces documents sont générés automatiquement et sont construits de la même façon.

Vous pouvez y consulter les critères et taux de conformité de chaque handicap, séquence et sous-séquence.



Lorsque le dossier est rattaché à un registre, Atout France dispose de 2 mois à compter de la date de clôture du registre pour l'étudier et donner un avis.

Vous recevrez un mail, quel que soit l'avis attribué, vous informant de la décision prise par Atout France.

Les avis peuvent être de 2 ordres :

- Favorable → passage au statut « Actif » pour une durée de 5 ans à compter de la date de notification
  - Défavorable → passage au statut « Résilié » pendant un an puis passage au statut « A supprimer » pendant 3 mois avant la suppression définitive du dossier

Si votre avis est favorable, nous vous invitons à télécharger et conserver votre notification de labellisation.



#### La notification de labellisation est consultable dans l'onglet « Droit d'usage » :





Le champs « Décision rendue » engendre un changement du droit d'usage.

Le champ « Avis du partenaire » n'a pas d'impact sur le droit d'utilisation du label.

### Le renouvellement





**Option :** Lorsque vous avez réalisé votre auto-évaluation, puis votre pré-audit (étapes optionnelles) avec l'aide de votre relai local, vous pouvez passer à l'évaluation finale.

Si vous n'êtes pas accompagné d'un relai local, vous pouvez choisir parmi la liste présente sur notre site internet : <u>https://www.atout-france.fr/fr/informations/organismes-evaluateurs</u>

Lorsque vous avez choisi votre organisme évaluateur, celui-ci prévoira une visite d'évaluation. Lors de cette visite, l'évaluateur contrôlera l'ensemble des critères et remplira la grille d'évaluation en ligne. Une synthèse d'évaluation sera donc générée automatiquement.

#### L'organisme évaluateur pourra cocher « Terminé » sur l'évaluation en cours et inscrire l'établissement sur un registre en cours dans les 2 mois suivant la visite.

En tant que professionnel, vous pourrez consulter les résultats sur votre espace, de la même manière que pour le pré-audit (voir pages suivantes).





**ATOUT FRANCE** L'Agence de développement touristique de la France



Le professionnel peut donc les

consulter pour connaitre les résultats de son évaluation.

Statut de l'évaluation	En cours      Terminé	Accéder à l'évaluation
Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	EVALUATEUR(S)	
Organisme évaluateur		Grille d'évaluation vierge
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Synthèse de l'évaluation
Filière	Hébergement ERP	Evaluation complète
Responsable de l'établissement	TOURISME	
Type d'évaluation *	Renouvellement V	•
		La synthèse et l'évaluation complèt sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées par l'évaluateur.

Comme pour l'auto-évaluation et le pré-audit, ces documents sont générés automatiquement et sont construits de la même façon.

Vous pouvez y consulter les critères et taux de conformité de chaque handicap, séquence et sous-séquence.



Lorsque le dossier est rattaché à un registre, Atout France dispose de 2 mois à compter de la date de clôture du registre pour l'étudier et donner un avis.

Vous recevrez un mail, quel que soit l'avis attribué, vous informant de la décision prise par Atout France.

Les avis peuvent être de 2 ordres :

Favorable → passage au statut « Actif » pour une durée de 5 ans à compter de la date de notification

Défavorable → passage au statut « Résilié » pendant un an puis passage au statut « A supprimer » pendant 3 mois avant la suppression définitive du dossier

Si votre avis est favorable, nous vous invitons à télécharger et conserver votre notification de labellisation.



#### La notification de labellisation est consultable dans l'onglet « Droit d'usage » :



# Fusion de comptes





Les prestataires doublement labellisés ou gérant plusieurs structures engagées dans les démarches de labellisation reçoivent « un mail de bienvenue » pour chaque label et pour chaque établissement.

Ces professionnels ont autant de comptes que d'établissements en cours de labellisation. Afin de simplifier la gestion de ces multiples comptes, les professionnels ont la possibilité de rattacher plusieurs établissements à un seul compte.





Le prestataire doit renseigner l'identifiant et le mot de passe fournis pour l'autre établissement puis valider les CGU s'il s'agit de la première connexion. Il doit ensuite cliquer sur « Rattacher ».



### #ActivateurDeTourismes



